Extrait du Site de l'Association Adéquations

http://www.adequations.org/spip.php?article1289

## Chronique du Grenelle, janvier 2010

- Nos projets & actions en cours - Les politiques de transition écologique en France - Archives Le Grenelle de l'environnement - La "Chronique du Grenelle" mensuelle d'Adéquations -



Date de mise en ligne : vendredi 1er janvier 2010

Site de l'Association Adéquations

2010 est l'année internationale de la biodiversité : huit ans après ses engagements au Sommet mondial du développement durable en 2002, la communauté internationale va évaluer la situation - qui n'a fait que se dégrader. En France, la création d'une Trame verte et bleue pour la biodiversité est présentée comme une mesure phare du Grenelle de l'environnement.

Les Etats se sont - modestement - engagés, d'ici à 2010, à « réduire le rythme actuel de perte de diversité biologique aux niveaux mondial, régional et national à titre de contribution à l'atténuation de la pauvreté et au profit de toutes les formes de vie sur la planète ». La France se place au 8ème rang des pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces animales et végétales menacées : les collectivités d'outre-mer abritent en effet une très forte biodiversité. En 2004, le gouvernement a adopté une Stratégie nationale pour la biodiversité. Il a fait de cet enjeu une part importante des engagements du Grenelle : création en février 2008 d'une Fondation scientifique pour la biodiversité, Stratégie nationale des aires protégées et plan de conservation et de restauration dans les cinq ans des 131 espèces en danger critique d'extinction, Grenelle de la mer, mesures pour l'agriculture durable, Trame verte et bleue (TVB), etc.

D'après le ministère de l'Ecologie, « la Trame verte et bleue nationale porte l'ambition de contrarier le déclin de la biodiversité. Le projet ne vise rien de moins qu'à (re)constituer un réseau d'échanges cohérent à l'échelle du territoire national, pour que les espèces animales et végétales puissent, à l'instar des Hommes, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... assurer leur survie ».

La TVB est constituée d'espaces protégés et de territoires assurant leur connexion. Il s'agit de créer des corridors reliant les grands espaces naturels ou servant de zones tampons, et assurant la continuité des cours d'eau. Un Schéma régional de cohérence écologique, traduit dans les documents d'urbanisme, organisera, via des comités nationaux et régionaux TVB, la concertation entre collectivités territoriales, administrations, chambres d'agriculture, associations de protection de l'environnement...

Mais la Trame verte et bleue, qui devrait faire l'objet d'un décret d'application d'ici l'été 2010, souffre déjà d'un handicap : alors qu'elle devait être opposable à la construction d'infrastructures, la possibilité de dérogations « pour tenir compte de projets indispensables à la collectivité » a été annoncée fin novembre. De plus la TVB ne semble pas se traduire par des moyens financiers additionnels pour sa définition et sa mise en oeuvre, moyens pourtant indispensables pour qu'elle acquière un véritable poids juridique en tant que nouvel outil important d'aménagement du territoire.

## La biodiversité : ensemble du monde vivant

Produit de trois milliards d'années d'évolution, la biodiversité désigne l'ensemble du vivant : diversité génétique, diversité des espèces et diversité des écosystèmes ou milieux naturels. Cette diversité biologique est la base même de la vie comme de l'activité économique, de la culture, des loisirs, du tissu social... Ainsi, toutes les formes de médecines - comme la phytothérapie - prennent appui sur les ressources de la biodiversité.

Mais les espèces vivantes disparaissent au rythme de 1 % par an du fait des activités humaines. Selon la Liste rouge de l'UICN (2009), une espèce d'amphibien sur trois, plus d'un oiseau sur huit, près d'un quart des mammifères, un quart des coraux constructeurs de récifs et plus d'une espèce de conifère sur quatre sont menacés d'extinction au

## Chronique du Grenelle, janvier 2010

niveau mondial. La biodiversité agricole (dite "domestique)" diminue également : depuis 1900, 75 % des espèces de plantes domestiques ne sont plus cultivées. 80% des légumes cultivés il y a cinquante ans ont disparu. La surpêche est également en cause : 1/4 des stocks de poissons sont surexploités et plus de la moitié à la limite maximale de l'exploitation.

Yveline Nicolas Coordinatrice de l'association Adéquations ynicolas adequations.org

## Ressources web

- www.semonslabiodiversite.org
- www.kokopelli-blog.org
- www.semencespaysannes.org
- www.biodiversite2012.org
- Institut français de la biodiversité : <a href="www.gis-ifb.org">www.fondationbiodiversite.fr</a>
- Union mondiale pour la conservation de la nature : www.uicn.fr